

# 1917 RICHEZ Alexandre Emile

<b>PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.</b>	
<b>Nom:</b> <i>RICHEZ</i>	
<b>Prénom:</b> <i>Alexandre Emile</i>	
<b>Grade:</b> Soldat de 2 <sup>e</sup> classe	
<b>Corps:</b> 1 <sup>er</sup> Régiment d'Artillerie à pied	
N°	Janvier au Corps. -- Cl. 1889
Matricule.	292 au Recrutement Avesnes
Mort pour la France le...	<i>Novembre 1917</i>
au camp de Münster (Allemagne)	
Genre de mort	Décédé en captivité
<i>Camer à l'estonie</i>	
Né le	<i>7 juillet 1889</i>
à	<i>Cateau</i>
Arr <sup>me</sup> municipal (p' Paris et Lyon). à déclarer rue et N°.	<i>Haut</i>
<b>Jugement rendu le</b>	
<b>par le Tribunal de</b>	
<b>acte en jugement transcrit le</b>	
<i>21 Décembre 1917</i>	
<b>Cateau (Nord)</b>	
<b>N° du registre d'état civil</b>	
<i>209-704-1922. [20434]</i>	

**Né le** 7 juillet 1869 à 01 heures à Le Cateau  
**Profession** rattacheur.

**Domicilié** à Roubaix puis de 1894 à 1911, 12 adresses différentes entre Saint Ouen et Paris

**Enfant naturel** de Richez Augustine Charlotte, soigneuse, 19 ans (O1850 + avant le décès avant 1917).

**Domiciliée à** Le Cateau, Faubourg de Cambrai

**Marié avec** Lebrun Marie (non renseigné sur le détail du mariage)

**Bureau de recrutement** d'Avesnes (Nord)

**Matricule** 292 **Classe** 1889

**Grade et corps** soldat de 2<sup>e</sup> classe, auxiliaire d'artillerie, au 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie à Pied, 13<sup>e</sup> Cie.

**Mort pour la France**, Suite à maladie le 4 novembre 1917 à 11h45, à l'âge de 48 ans, à Münster (Allemagne).

**Transcription N°** 188 à Le Cateau

**Sépulture** Nécropole Nationale "Prisonniers de Guerre" à Sarrebourg, tombe N°12340

**Monument aux Morts** de Le Cateau

**Détail service** Incorporé soldat de 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie de Marine le 16 novembre 1890; Nommé clairon le 18 mai 1891; En disponibilité le 03 octobre 1893; Périodes d'exercices du 24 août au 20 septembre 1896 au 1<sup>er</sup> R.I.M; du 26 août au 22 septembre 1901 au 1<sup>er</sup> R.I.C; du

25 septembre au 8 octobre 1905 au 4<sup>e</sup> R.I.T; Passé, le 1er octobre 1909 dans la réserve au 4<sup>e</sup> R.I.T; Rappelé à l'activité le 01 août 1914; A rejoint les auxiliaires d'artillerie le 02 août 1914; Fait prisonnier le 7 août 1914 à Maubeuge, interné à Munster I Lager I détachement 110; Décédé au camp de Muster le 04 novembre 1917. Madame Vve Richez, domiciliée 24 Avenue Michelet à Saint Ouen a reçu le secours immédiat prévu par la circulaire Ministérielle du 17 février 1915.

**Morphologie** non renseigné, taille 1m61; Degré d'instruction 3.

**Habitats successifs** du 13 mars 1894 au 15 septembre 1911, 12 adresses différentes à Paris et à Saint Ouen

## N° 188 Acte de transcription de Décès de RICHEZ Alexandre

République française. Par ordre du Ministre de la guerre. Le Directeur du Service Général certifie que la traduction d'un acte de décès établi en langue allemande, déposé au Archives de la Guerre est conçue ainsi qu'il suit: N° 2219, Munster le onze novembre mil neuf cent dix sept, le Médecin en chef du Lazaret de prisonniers de guerre Français à Munster a déclaré que le prisonnier de guerre Français: Alexandre Richez, soldat du premier Régiment d'Artillerie à Pied, âgé de quarante huit ans, domicilié à Le Cateau (Nord) épouse née Lebruen, cocher, de religion catholique, est décédé à Munster au Lazaret des prisonniers de guerre I le six novembre mil neuf cent dix sept à onze heures quarante cinq minutes du matin des suites de maladie. L'Officier de l'Etat civil, signé: Lobeck. L'extrait ci-dessus est certifié conforme au registre des décès de l'Etat civil de Munster en Westphalie. Munster le sept janvier mil neuf cent vingt. L'Officier de l'Eta civil, signé: Kanezor. En foi de quoi le présent certificat a été délivré pour servir et valoir ce que de raison. Fait à Paris le vingt six mars mil neuf cent vingt. Par délégation, le Chef du bureau des Archives Administratives, signé: Illisible. Mention rectificative (loi du 18 avril 1918) Le défunt n'était pas domicilié en dernier lieu à Le Cateau (Nord), son épouse n'est pas dénommée Letrue. Le soldat Richez, prénommé Alexandre Emile et non Alexandre seulement, né le sept juillet mil huit cent soixante neuf au Cateau (Nord) était le fils de Richez Augustine Charlotte décédée, sa veuve est dénommée Lebrun Marie. Paris le vingt décembre mil neuf cent vingt. Pour le Ministre et par son ordre. Pour le Sous Intendant Militaire de 1<sup>er</sup> classe, Chef de Service. P.O. le Chef de bureau, signé: Illisible. L'acte de décès ci-dessus a été transcrit le trente et un décembre mil neuf cent vingt, onze heures du matin, par nous, Charles Jounieau, Adjoint au Maire de la Ville du Cateau, Officier de l'Etat civil par délégation. Suit la signature de l'Adjoint. Mention marginale: "Mort pour la France", mention faite suite à lettre 3 E 7850 de Mr. le Ministre des anciens Combattants et pensionnés en date du dix février mil neuf cent quarante.

## Morts au même endroit

**Le Cateau:** Arnould Georges; Fontaine Alfred, **Richez Alexandre**, **Le Pommereuil:** Lozé Fleury;  
**Ors:** Degauque Joseph

### Etaient au même régiment

**Bazuel:** Debove Henri; **Catillon:** Herlin Adolphe; **Landrecies:** Druenne Charles; **Le Cateau:** Brunois Charles, Caffiaux Emile, Coulon Arthur, Fontaine Alfred, Lesne Victor, **Richez Alexandre**, Sedrue Benoit, Soufflet Ildephonse, Vally Alfred; **Le Pommereuil:** Dubreucq Camille, Loze Fleury;

### Localisation du lieu du décès



**Münster**, Ville d'Allemagne, Land de Rhénanie du Nord Westphalie, District et Arrondissement de Münster  
Ville jumelée avec Orléans en 1960.

### Historique et combats du 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie à Pied 1914

**En 1914** Le 1<sup>er</sup> Régiment d'Artillerie à Pied (R.A.P.) a sept Batteries actives: Portion principale à Dunkerque avec Batteries N° 4-6-7, Boulogne: Batterie N°3, Calais: Batterie N°5, et Fraction de Maubeuge: Batteries N°1 et 2; A la mobilisation, chaque batterie active donne naissance à des batteries de Réserve et Territoriales.

En avril 1914, la réorganisation des R.A.P a réparti certaines batteries des régiments dissois dans ceux subsistants.

A la mobilisation, les R.A.P. multiplient leurs batteries actives en les dédoublant ou même en les détriplant, le personnel d'active se répartissant dans toutes les unités. En

batterie active augmenté de dix. Exemple: la 1<sup>er</sup> batterie se dédouble en 11<sup>e</sup> batterie, si elle se détriple la troisième prend le numéro 11<sup>e</sup> bis.

principe, les unités dédoublées ont le numéro de la batterie se dédouble en 11<sup>e</sup> batterie, si elle se détriple la troisième prend le numéro 11<sup>e</sup> bis.  
En plus de ces dédoublements, les R.A.P. créent aussi à la mobilisation des batteries Territoriales qui se numérotent à partir de 1 lorsque les R.A.P. ont été touchés par la réorganisation de 1914, l'affaire se complique, car les livrets de mobilisation n'ont pas pu être modifiés dans tous les régiments entre avril et août 1914.

Exemple: La 4<sup>e</sup> Batterie du 6<sup>e</sup> G.A.P.A a été dissoute le 1<sup>er</sup> avril 1914 à Philippeville. A la mobilisation, il était prévu de créer une 14<sup>e</sup> Batterie par dédoublement, cette batterie devenant opérationnelle au 4<sup>e</sup> jour de la mobilisation. Compte-tenu de la dissolution, les personnels prévus pour la 14<sup>e</sup> batterie furent désormais rattachés à la 12<sup>e</sup> Batterie bis provenant du détriplément de la 2<sup>e</sup> Batterie active d'Alger. Les personnels de réserve étaient encore mobilisés à Philippeville mais le noyau actif provenait de la batterie d'Alger, ceci explique que le Goeben fut tout de même canonné grâce à l'initiative du LT Cardot, venu de Sétif dès le 1<sup>er</sup> jour de la mobilisation et qui réussit à convaincre ses chefs de se préparer sans délai! Voilà un lieutenant qui n'a pas volé son galon de Capitaine un peu plus tard!

On pourrait prendre des exemples identiques dans la plupart des R.A.P., il y en a de plus étonnantes: à la dissolution du 2<sup>e</sup> R.A.P., les deux batteries actives du Havre furent ramenées à une seule intégrée au 1<sup>er</sup> R.A.P. Par contre, les fascicules n'ayant pas été modifiés, les batteries territoriales conservèrent un temps leur ancienne appellation, il y eut ainsi une malheureuse 13<sup>e</sup> Batterie Territoriale du 2<sup>e</sup> R.A.P. créée au Havre et envoyée à Maubeuge. Son capitaine fut tué en essayant de fuir après la capitulation mais des militaires de cette unité purent rejoindre Dunkerque et seront intégrés à la 54<sup>e</sup> Batterie du 1<sup>er</sup> R.A.P.

**De 1914 à 1915**, les R.A.P. "gonflent" démesurément par création de batteries lourdes, de position d'artillerie lourde sur voie ferrée (A.L.V.F.) et à grande puissance (A.L.G.P.), etc....

Une nouvelle réorganisation s'impose!

**1<sup>er</sup> mars 1916**, les batteries sont renumérotées et regroupées, dans la mesure du possible, suivant une logique qui serait trop longue à décrire.

Il faut donc tenir compte des dates quand on consulte un JMO, sous peine de faire des contresens absolus! En effet, certains JMO continuent d'être rédigés, après la réorganisation, sur le même registre. Il faut donc vérifier la date du 1<sup>er</sup> mars 1916 pour bien distinguer les changements d'organisation opérés, car il y a eu de multiples scissions d'unités et d'effectifs à cette date.

**1<sup>er</sup> août 1917**, les batteries d'A.L.V.F. et d'A.L.G.P. ont quitté les R.A.P. et G.A.P.A. pour être réparties dans des régiments homogènes de la série 70.

**1918** En septembre et octobre, les régiments d'artillerie à pied ont connu une ultime réorganisation, les numéros des régiments d'avant guerre disparaissent pour permettre la création des 151<sup>e</sup> à 160<sup>e</sup> R.A.P. A noter tout de même que des batteries territoriales subsistent jusqu'à l'armistice en gardant leur ancienne appellation: exemple, le 6<sup>e</sup> G.A.P.A., dont toutes les unités d'active, dédoublées et détriplées étaient en France depuis septembre 1914, a été dissous en 1917 lors de la création des régiments série 70, mais ses batteries territoriales ont continué à assurer la défense des côtes de l'Algérie jusqu'à la fin de la guerre.



#### JMO du 1<sup>er</sup> RAP en 1917

Pas d'informations car décédée suite à maladie

**Sources:** Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @chtmiste.com; Cartographie IGN Géoportal; Mairie de Le Cateau; Photos sépulture: Daniel Lefebvre;

